



Communiqué de presse

Retrouvez les conseillers du Groupe REUNICA au salon des entrepreneurs

Les 4 et 5 février 2009
Stand n°128

Paris, le 21 janvier 2009

Les conseillers du Groupe REUNICA, acteur de la protection sociale, accueillent les dirigeants et créateurs d'entreprise sur le stand n°128 au salon des entrepreneurs. Les différentes offres du Groupe seront présentées par l'équipe commerciale. Les services disponibles en ligne et notamment les déclarations sociales sur Net-Entreprises.fr feront l'objet d'une démonstration.

REUNICA présente ses offres pour les créateurs d'entreprise

REUNICA proposera sur son stand l'ensemble de ses offres destinées aux créateurs d'entreprises, qu'ils soient indépendants ou travailleurs non-salariés, avec des tarifs adaptés en santé et prévoyance.

REUNICA mise sur les services dématérialisés

Afin de faciliter les démarches des entreprises et de leurs salariés, REUNICA met à leur disposition de nombreux services en ligne sur www.reunica.com et fera, sur son stand, des démonstrations pour mieux appréhender les déclarations administratives sur www.net-entreprises.fr, le site officiel des déclarations sociales.

REUNICA accompagne les dirigeants lors des cessions, reprises et transmissions d'entreprises

Réunica est partenaire et membre fondateur de l'association APERE qui réunit des conseillers seniors bénévoles anciens dirigeants d'entreprise, et des consultants professionnels dans chaque région. Elle propose un accompagnement complet pour les dirigeants de PME qui souhaitent transmettre leur entreprise, du diagnostic initial à l'audit de valorisation préalable à la cession, jusqu'à la présentation et à l'accompagnement du repreneur.

REUNICA vous offre des entrées gratuites sur www.reunica.com

REUNICA envoie une entrée gratuite pour le salon aux personnes qui en ont fait la demande via un formulaire en ligne sur www.reunica.com. Vous pouvez également recevoir votre numéro de badge électronique par sms la veille du salon.

A propos du Groupe RÉUNICA

Le Groupe RÉUNICA est le deuxième groupe de retraite complémentaire en France et la 13ème institution de prévoyance française (source : top 20 des IP de l'Argus de l'Assurance).

Il est constitué d'institutions interprofessionnelles de protection sociale :

- ✓ deux institutions de retraite complémentaire (IRC) Arrco
- ✓ une institutions de retraite complémentaire (IRC) Agirc
- ✓ deux institutions de prévoyance
- ✓ une mutuelle interprofessionnelle pour les particuliers et les travailleurs non-salariés
- ✓ une fondation abritée par la Fondation de France : la Fondation Réunica Prévoyance
- ✓ un GIE Informatique : Systaliens www.systaliens.com

Un groupe au cœur de la protection sociale des salariés du Travail temporaire:

La profession du Travail temporaire a désigné comme institutions de retraite professionnelles les IRC de RÉUNICA. L'institution Bayard Prévoyance gère l'accord de branche des régimes de prévoyance complémentaire des intérimaires cadres et non cadres.

RÉUNICA en chiffres :

- ✓ 2 300 collaborateurs
- ✓ 53 implantations en France
- ✓ 7,5 milliards d'euros de cotisations encaissées
- ✓ 381 000 entreprises adhérentes
- ✓ 8,6 millions de personnes affiliées (dont 7,2 millions de cotisants en retraite et en prévoyance)
- ✓ 33,6 millions d'euros consacrés à l'action sociale
- ✓ 8 milliards d'euros d'actifs gérés au titre des réserves

Contact presse

RÉUNICA

Anne Rosier

Relations extérieures

Tél : 01 41 05 26 19

Mail : anne_rosier@reunica.com